



Société Française d'Archéologie

Assemblée générale
Jeudi 22 juin 2023 à Auch

Résolutions

1^{ère} résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport moral pour l'année 2022 qui lui est présenté.

2^e résolution

L'Assemblée générale ratifie les comptes pour 2022 approuvés par le conseil d'administration. Elle adopte également le budget de l'année 2023 qui lui est présenté.

3^e résolution

L'Assemblée générale approuve les changements de tarifs des cotisations et des abonnements pour l'année 2024 qui lui sont proposés :

Adhésion et abonnement(s) des personnes physiques						
	Individuel		Couple		Jeune (- de 35 ans)	
	Tarifs actuels	Tarifs proposés pour 2024	Tarifs actuels	Tarifs proposés pour 2024	Tarifs actuels	Tarifs proposés pour 2024
Adhésions						
- simple	60 €	65 €	90 €	100 €	30 €	<i>pas de changement</i>
- de soutien	140 €	150 €	200 €	220 €		
- bienfaiteur	360 €	<i>pas de changement</i>	500 €	<i>pas de changement</i>		
Abonnements adhérents						
- Bulletin monumental	53 €		53 €		30 €	
- Congrès	45 €		45 €		26 €	
Abonnement(s) des établissements (institutions, bibliothèques, etc.)						
- Bulletin monumental	85 €					
- Congrès	75 €					

4^e résolution

L'Assemblée générale renouvelle, pour une durée de six ans, comme administrateurs les personnes suivantes :

- Isabelle Chave
- Daniel Ergmann